



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Mardi, 18 juin 2024
19 h– Symposium Resto Boutique
Procès-verbal

Étaient présents(es) : Parents d'élèves : Mme Jessie Bérubé Mme Annie Galipeau Mme Valérie Jomphe

M. Michel Pelletier M. Pascal Tremblay Gagnon Mme Cindy Simard

Personnel école : Mme Nancy Chamberland Mme Audrey Cummings Mme Chantal Désilets

Mme Vicky Dumont Mme Maude Fréchette Mme Marilyn Roy

Communauté : M. Gilles Goulet

Invités : Josiane Lajoie, substitut de Valérie Jomphe

Participait également : Mme Chantal Dubé, directrice

Secrétaire : Mme Jessie Bérubé

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Chantal Dubé et Mme Cindy Simard souhaitent la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par M. Michel Pelletier QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 23-24-030

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024</p> <p>3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivi</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Vicky Dumont</p> <p>QUE le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2024 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi.</p>	<p>R-CÉ 23-24-031</p>
<p>4. Point de la direction</p> <p>4.1. Budget des écoles Roy et Joly 2024-2025 (adoption)</p> <p>4.2. Objectifs principes et critères de répartition des budgets 2024-2025 (information)</p>	<p>Il y a deux budgets : le budget de base/de fonctionnement (basé sur le nombre d'élèves) de 48 927 \$ et le budget des mesures dédiées de 380 839 \$ pour un total de 429 766 \$. Mme Chantal Dubé revoit les grandes lignes du budget de base 2024-2025.</p> <p>Mme Chantal Dubé explique que le budget 2024-2025 des mesures dédiées est adopté provisoirement en fonction de la situation 2023-2024. L'enveloppe budgétaire pour ce budget est de 429,766 \$. Cependant, ce budget sera revu en septembre avec les données actuelles de 2024-2025. Mme Chantal Dubé fait le survol du budget des mesures dédiées. M. Gagnon Tremblay questionne quant à la possibilité de voir la ventilation du budget de base.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Chamberland</p> <p>QUE le budget des écoles Roy et Joly soit adopté tel que présenté</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 23-24-032</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.3. Matériel didactique à revendre 2024-2025 (consultation)	Mme Chantal Dubé présente la comparaison du prix du matériel didactique entre 2023-2024 vs 2024-2025. Les différences sont très minimes. Les enseignants sont sensibles et respectueux à la Politique des frais chargés aux parents.	
4.4. Liste des fournitures scolaires 2024-2025 (approbation)	<p>Mme Chantal Dubé explique que les listes sont comparables d'année en année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Galipeau</p> <p>QUE les listes de fournitures scolaires soient approuvées avec les modifications demandées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 23-24-033
4.5. Plan de lutte pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation à l'école (bilan – adoption)	<p>Mme Audrey Cummings présente les résultats du sondage effectué à l'école Joly au cours du printemps 2024. Mme Audrey Cummings survole également les résultats de l'école Roy avec l'impact positif du SCP. Mme Audrey Cummings survole également le plan de lutte.</p> <p>Le conseil d'établissement questionne l'équipe école quant à la charge de travail supplémentaire avec le SCP. Le personnel est vraiment enchanté par le SCP. C'est beaucoup d'engagement de la part du personnel, mais les résultats sont remarquables.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Michel Pelletier</p>	R-CÉ 23-24-034

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.6. Activités – sorties 2023-2024 (approbation)</p> <p>4.7. Projet éducatif (information)</p>	<p>QUE le plan de lutte pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation à l'école (bilan) soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal Dubé énumère les sorties supplémentaires pour l'année 2023-2024. Une activité supplémentaire est ajoutée pour les groupes 301-302 pour le 19 juin aux jeux d'eau étant donnée la température.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Vicky Dumont</p> <p>QUE les activités – sorties 2023-2024 soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal Dubé revient sur le projet éducatif et donne quelques informations concernant le plan d'action 2024-2025.</p>	<p>R-CÉ 23-24-035</p>
<p>5. Rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024 (approbation)</p>	<p>Mme Cindy Simard explique le rapport annuel du conseil d'établissement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Chamberland</p> <p>QUE le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024 soit approuvé tel que présenté. Il sera déposé le 9 septembre prochain à l'assemblée générale des parents pour l'adoption.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 23-24-036</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Assemblée générale des parents de septembre (consultation) 6.1. Postes vacants à combler (3)</p>	<p>Mme Chantal Dubé propose la date du 9 septembre 2024. Cette date est retenue.</p> <p>3 postes seront à combler.</p>	
<p>7. Point du personnel des écoles Roy et Joly</p>	<p>École Roy : Tout s’est bien déroulé, les activités de fin d’années ont été très appréciées. Mme Vicky Dumont remercie les parents présents lors de l’Olympiade.</p> <p>École Joly : Mme Nancy Chamberland mentionne la belle sortie des élèves de 3^e année et Mme Chantal Désilets revient sur la cérémonie des finissants des élèves de 6^e année.</p>	
<p>8. Point du service de garde / orientation</p> <p>8.1. Système Hop Hop / application mobile pour les parents</p>	<p>Mme Chantal Dubé revient sur le projet pilote pour les éducatrices du service de garde en 2023-2024 pour l’aide à la classe. 122 heures ont été allouées en heures d’aide à la classe pour 2024-2025. Donc les postes pour le service de garde sont autour de 30-35 heures par semaine. Les éducatrices seront plus intégrées en service scolaire.</p> <p>On se questionne sur la possibilité de déployer l’application mobile pour les parents.</p> <p>Avantage : Le parent avise à l’avance de son arrivée au service de garde.</p> <p>N. B. Le parent devra toutefois se présenter quand même à la porte. L’enfant est déjà prêt / habillé quand le parent arrive.</p> <p>Inconvénient ; Le parent a du retard et l’enfant attend... espace restreint et manque de personnel pour rester avec les enfants habillés !</p>	
<p>9. Point de l’OPP</p>	<p>Le bar à crème glacée aura lieu à l’école Joly ce vendredi 21 juin.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Point du représentant au comité de parents	Le conseil d'établissement remercie M. Pascal Tremblay Gagnon de sa présence dans le comité de parents tout au long de l'année.	
11. Point du représentant de la communauté	Aucun.	
12. Rapport du trésorier	Il reste un montant de 750 \$ auquel le montant du souper du 18 juin des membres du conseil d'établissement sera soustrait.	
13. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
14. Autres points	Aucun autre point.	
15. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Pascal Tremblay Gagnon</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 21 h 13.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 23-24-037

Cindy Simard, présidente

Chantal Dubé, directrice